

**18.04.2008.****Présents :**

Président : NIVARLET José  
D.T. adjoint : POLET Serge  
Brabant Wallon : CONDIJTS Joris  
Hainaut : CRAMAZOU Karine – RIGAUX Lisiane – DELHAYE Jacques  
Liège : DENOTTE Philippe  
Luxembourg : ALBERT Marie-Hélène – REYNOLDS Bernard  
Namur : PORPHYRE Claire (secrétaire) – HASTIR Michel  
Assiste également à la réunion : DELCHEF Jean-Pierre  
Excusés : VRIJDAG Adrien – HENQUET Guy – CAPRON Lucienne – BRAND Jacques

Le Président, J. Nivarlet, accueille les membres et les invite à poursuivre la réunion suivant l'ordre du jour transmis auparavant.

**1. Débriefing JRJ Arlon.**

J. NIVARLET remercie et félicite les représentants de la province de Luxembourg pour l'organisation des JRJ d'Arlon.

NAM : Insiste pour obtenir des repas adaptés aux sportifs (pâtes, riz,...)

**JP DELCHEF :**

- Trouver la modalité de déterminer les JRJ la saison prochaine pour le 30/06/08.
- Sport de compétition. Qui dit compétition, dit classement.
- Règlement à transmettre aux arbitres, à faire paraître sur le site de l'A.W-B.B et afficher un exemplaire à la table de marques.
- Déplore l'absence de Mr Bechoux, retenu par un match de niveau régional.
- Prendre contact avec un photographe afin de publier les photos sur le site de l'A.W-B.B.
- Utiliser une caméra afin d'obtenir des reportages.
- Informe qu'une sono est à la disposition des organisateurs des prochaines JRJ et aussi pour toute activité sous l'égide de l'A.W-B.B. Si une taxe SABAM est due, elle sera prise en charge par l'A.W-B.B.
- Trouver une solution afin de gagner du temps lors de la remise des récompenses.
- Remercie les provinces qui ont organisé les JRJ cette année.
- Annonce la mise en place d'une Promotion de l'Arbitrage.
- Créer un maximum de points d'attention ou d'intérêts pour les spectateurs ou membres de l'extérieur, afin qu'ils voient que nous avons « plus d'une corde à notre arc ».

**2. Bilan de la saison écoulée.****S. POLET :**

- Le règlement sportif est approuvé à l'unanimité.
- Un des objectifs des JRJ est de présenter un maximum de joueurs.
- Les entraîneurs sont unanimes quant à l'utilité d'établir un classement.
- Proposition de modifier la forme du challenge Flagothier. Maintien du challenge mais sous une autre forme.
- Après nomination des head-coaches, ceux-ci désignent leurs assistants.
- Va établir un contact avec la Formation Arbitres afin d'améliorer l'arbitrage en conformité avec le règlement d'application des JRJ.
- Débriefing avec tous les entraîneurs après les matches. Le Luxembourg n'a pas participé.
- Calendrier des prochaines dates disponibles au niveau des provinces.

-Promotion du C.R.F : un document a été distribué à 120 joueurs et joueuses. Apparemment, cette décision aurait mal été interprétée. Mr Polet adresse ses excuses à toute personne qui a ou aurait pu être blessée par cette initiative.

NAM :

- Porter le règlement à la connaissance des entraîneurs, délégués et arbitres.
- Exiger des provinces (sauf Luxembourg) de présenter 12 joueurs ou joueuses.

LGE :

- Adapter la feuille de match afin de pouvoir vérifier les participations.

### **3. Activités pour la saison prochaine.**

Les stages provinciaux, pris en charge par le Département Détection et Sélection, se dérouleront à Louvain La Neuve et à Jambes les 21, 22 et 23 décembre 2008. Arrivée des stagiaires la veille, soir le 20/12/08 à 17h (avec pique-nique) et départ le 23/12/08 vers 17h.

Les prochaines JRJ se dérouleront le 18/01/09 dans le Hainaut (région de Mons) et le 22/03/09 à Liège.

### **4. Divers**

NAM :

- Actualisation des montants octroyés par le PF16. Texte et chiffres de la version namuroise ont été adressés aux provinces.
- Réception de la candidature de Mr Rowet Sébastien au poste d'entraîneur provincial.

JP DELCHEF : Soumission de la proposition namuroise au C.A. ce lundi 14/04/08. Principe acquis. Les montants présentés n'auront pas les mêmes conséquences dans les autres provinces. Les provinces doivent faire une approche réelle de leurs frais.

LGE : Stages de Noël : Entièrement sous l'organisation de l'A.W-B.B.

J. NIVARLET :

Lecture du courriel de Mr Vrijdag par lequel il fait part de sa déception de n'avoir que 2 joueurs sélectionnés sur les 28 candidats. Mr Vrijdag interroge également sur la date limite de rentrée des candidatures des entraîneurs.

S. POLET :

- La sélection des joueurs est un travail qui est fait de manière très consciencieuse et très objective par les entraîneurs, sans appel possible. « Une sélection reprend les meilleurs joueurs ».
- Pour la rentrée des candidatures des entraîneurs provinciaux, les provinces peuvent adopter une date commune : le 30/04/08.

BBW : Quels sont les critères de sélection pour un joueur ? (taille, vitesse, shot, ...)

S. POLET : La sélection doit comprendre des joueurs à talents répartis sur tous les postes. Le travail des entraîneurs permet de repérer des joueurs et des joueuses performants (es) dans les catégories : meneurs, ailiers et pivots. La sélection des 94 n'est pas définitive.

Le Président remercie les membres de l'assemblée et lève la séance. La prochaine réunion est fixée courant octobre 2008.

Pour le Département,

Secrétaire,  
Claire Porphyre.

Président,  
José Nivarlet.